

# Essentiel 2021

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Focus sur notre activité,  
nos ressources, et nos dépenses



**Yusra et sa fille  
Sandra-Céline**

vivent dans une tiny house,  
mini maison du village « les  
Amazones », ouvert en 2021  
dans le 9<sup>e</sup> arrondissement  
lyonnais.

FNDSA - 02.05.2022

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07  
**TÉL.** +33(0)4 72 76 73 53 / [contact@fnds.org](mailto:contact@fnds.org) / [www.fnds.org](http://www.fnds.org)  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



## RETROSPECTIVE

# Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri en 2021

La pandémie a une nouvelle fois impacté notre quotidien tout au long de cette année. Pour autant, de nouveaux projets ont vu le jour.

Force est de constater que nous ne sommes toujours pas sortis de la crise sanitaire liée à la pandémie. De nouveaux événements géopolitiques et climatiques nous entraînent désormais vers une crise sociale sans précédent. Dans cet environnement, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri se doit de continuer son action en faveur des populations en grande précarité ou pauvreté, comme il le fait maintenant depuis 72 ans.

## Accueillir, héberger et loger

La Covid-19 a fortement impacté le quotidien de tous les sites. Le maintien des règles sanitaires et le dépistage systématique dans les établissements en cas de suspicion de cluster ont permis le maintien des activités. Les Bric à Brac ainsi que les activités liées à l'insertion professionnelle ont également repris de façon presque normale.

Pour répondre à la demande croissante de logements et d'hébergements des personnes sans-abri, en plus de la montée en charge du programme "logement d'abord", notre association a ouvert 4 nouveaux établissements pour un total de 250 places supplémentaires.

## Les Amazones pour des mères ou futures mères accompagnées de jeunes enfants

Le site "Les Amazones" accueille 20 mères

et 24 enfants. Ce village de tiny houses est situé au cœur du 9<sup>e</sup> arrondissement lyonnais. Chaque ménage possède les clefs d'une maison de petite taille comprenant un espace de couchage, une cuisine et des sanitaires. Une buanderie, une salle d'animation ainsi qu'une cuisine collective sont à disposition des résidentes.

## Les Chardons, des studios privatifs en collectivité

Accolé au centre d'hébergement de la Chardonnière à Francheville, "Les Chardons" accueille 18 hommes et femmes dans des logements privatifs. Il s'agit pour moitié d'une résidence accueil pour des publics fragilisés par des troubles psychiques voire psychiatriques, et pour l'autre moitié d'une pension de famille à destination de personnes seules ayant un faible niveau de ressources en situation d'isolement ou d'exclusion sociale. Un couple d'hôtes assure un soutien social aux résidents et organise la vie collective.

## Les Grandes Voisines, un tiers-lieu social et solidaire

Situé dans un ancien hôpital entre les communes de Craponne et Francheville, "Les Grandes Voisines" est co-géré par Le Foyer et la Fondation Armée du Salut. Se côtoient, dans ce tiers lieu ouvert sur son environnement, un centre d'hébergement pour 475

## Les Grandes Voisines

est un tiers-lieu social et solidaire ouvert où se côtoient passagers, salariés en insertion professionnelle, entrepreneurs sociaux, artistes, associations, clients, voisins et visiteurs.



personnes (dont 225 hommes femmes et enfants accueillis par notre association), un atelier et chantier d'insertion professionnelle, des activités culturelles et sportives, et des espaces loués à des porteurs projets du territoire.

## Le 44, un centre d'hébergement dans un ancien commissariat

42 personnes sont venues se réfugier au "44", situé à l'arrière de la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Les locaux ainsi que 9 appartements sont mis à notre disposition pour une durée de 2 ans.

## Moderniser l'habitat

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des Passagers, différents travaux ont été réalisés comme l'installation de cuisines au Foyer de Villefranche-sur-Saône, l'augmentation du nombre de places grâce à la réhabilitation d'un étage à l'Effet mères, ou enfin la rénovation des fenêtres et de l'installation électrique de la résidence de Dardilly.

## Accompagner vers et dans l'emploi

L'Atelier Chantier d'Insertion s'est agrandi lors de l'ouverture des Grandes Voisines par la création de nouveaux postes de travail afin d'assurer la maintenance et le nettoyage du site.

Le programme « Premières heures en chantier » s'est développé par l'embauche progressive de 20 salariés vivant des situations de rue.

Convergence a pour sa part accompagné 310 salariés sur les aspects de l'emploi, la santé et le logement.

230 personnes ont accédé à l'emploi dans le cadre du Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi pour un total de 340 contrats conclus.

Afin d'améliorer les compétences des salariés et stagiaires en insertion professionnelle, l'atelier vélo a déménagé et s'est ouvert à la clientèle. Il porte désormais le nom de Bric à Bike.

Enfin Le Foyer a ouvert un site de vente en ligne porté par des salariés en insertion.

## Au service des Passagers

Le Foyer a poursuivi et terminé la transformation de son organisation pour faire face à l'augmentation significative de ses activités ces dernières années. Une enquête a été lancée pour mieux connaître les attentes et motivations des bénévoles dont les missions ont été mises à mal pendant la pandémie. Enfin dans une dynamique collective, le chantier des orientations stratégiques s'est ouvert afin de dessiner l'avenir de notre association pour les 5 ans à venir : Cap 2027.

**Merci** de votre attention, de vos dons, de vos soutiens, de votre temps, de votre engagement au service des Passagers. Votre aide est essentielle. ■

**LES BÉNÉVOLES ET SALARIÉS DU FOYER ONT AIDÉ 7 920 FEMMES, HOMMES ET ENFANTS, SOIT L'ÉQUIVALENT DU NOMBRE D'HABITANTS DE LA COMMUNE DE CHAPONOST**

## En 2021

**7 150** personnes accueillies, logées et hébergées au sein des 1740 places pour un total de 518 800 nuitées.

**770** personnes accompagnées vers et dans l'emploi par le pôle insertion professionnelle.

**47 300** passages dans les 6 accueils de jour.

**1 200** bénévoles, 380 salariés dont 139 personnes en insertion professionnelle.

**29** millions d'euros de charges d'exploitation (19,5 millions d'euros de subventions).

## Le mot du trésorier

Philippe Brac de la Perrière

Après une année 2020 exceptionnelle, fortement marquée par la crise sanitaire, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a retrouvé un fonctionnement plus classique. Les activités d'insertion professionnelle ont repris, et les magasins solidaires ont été ouverts presque toute l'année.

En 2021, l'association a poursuivi sa croissance. Son périmètre d'action s'est élargi :

- pour l'accueil-hébergement-logement par l'ouverture du site des Grandes Voisines, du Centre d'hébergement « Les Amazones » et du « 44 », de la Pension de familles et Résidence accueil « Les Chardons », et par l'extension du dispositif l'Effet mères.

- pour l'insertion professionnelle par le développement des dispositifs Convergence et Premières Heures en Chantier et la création de deux activités d'insertion professionnelle aux Grandes Voisines.

Le résultat net 2021 s'élève à 5,1 M€. Ce niveau sans précédent s'explique par des éléments exceptionnels : des legs reçus à hauteur de 4,3 M€, et la plus-value de cession d'un bail emphytéotique pour 1,9 M€ qui impactent le résultat exceptionnel.

Malgré ce résultat net largement excédentaire, il est important de rappeler que le résultat d'exploitation hors legs reste très déficitaire (-1,6 M€), indicateur qui reflète l'activité récurrente de l'association. Le Foyer devra donc poursuivre les efforts engagés depuis plusieurs années pour rationaliser les charges de fonctionnement et développer ses ressources tant publiques que privées.

## Bilan résumé

ACTIF (en K€)	2021	2020
Immobilisations incorporelles	159	86
Immobilisations corporelles	34 791	30 675
Immobilisations financières	5 914	7 422
<b>Total emplois permanents</b>	<b>40 864</b>	<b>38 183</b>
Clients et comptes rattachés	385	76
Autres actifs	5 137	4 852
Charges constatées d'avance	63	55
<b>Total emplois circulants</b>	<b>5 585</b>	<b>4 983</b>
Trésorerie	17 887	15 845
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>64 335</b>	<b>59 011</b>
PASSIF (en K€)	2021	2020
Fonds propres	45 133	45 656
Autres fonds propres	2 015	1 216
Résultat de la période	5 090	-764
<b>Fonds associatifs</b>	<b>52 237</b>	<b>46 108</b>
Provisions	761	1 114
Fonds reportés et dédiés	2 367	913
Emprunts	3 608	3 468
Autres dettes	5 362	7 407
Dettes	12 098	12 903
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>64 335</b>	<b>59 011</b>

- Les variations significatives observées à l'actif du bilan entre 2020 et 2021 sont principalement liées à l'augmentation des immobilisations corporelles pour 4,1 M€ du fait de l'acquisition d'un ténement immobilier à Lyon 5<sup>ème</sup> pour 3,2 M€ et à la comptabilisation de 2 M€ de legs immobiliers.

- On note une baisse des immobilisations financières de 1,5 M€ correspondant au remboursement d'un placement financier arrivé à terme en mars 2021. Les autres actifs sont principalement constitués de subventions à recevoir pour 4,2 M€ et de legs à recevoir pour 0,5 M€.

- L'augmentation de la trésorerie de 2 M€ provient d'opérations courantes liées à l'activité pour 4 M€ (dont 2,6 M€ de liquidités reçues via des legs) et d'opérations financières pour 1,1 M€ comprenant de nouvelles subventions d'investissement. Elles sont en partie compensées par des

opérations d'investissement pour 3,2 M€ (acquisitions d'immobilisations).

- Les autres passifs ont diminué car ils enregistraient en 2020 une subvention constatée d'avance pour 2 M€. Les fonds reportés et dédiés comprennent 2 M€ de fonds dédiés publics et privés destinés à financer de nouveaux projets ainsi que des fonds reportés liés à des legs immobiliers destinés à être cédés pour 0,4 M€.

- La forte progression des fonds propres provient du résultat 2021 très excédentaire dont le niveau s'explique par des legs à hauteur de 4,3 M€ et la plus-value de cession d'un bail emphytéotique pour 1,9 M€. Ils représentent toujours un peu plus de 2 années de fonctionnement et constituent une réserve importante nécessaire pour les investissements prévus par Le Foyer dans des travaux de réhabilitation de sites existants et de nouveaux projets.

## Compte de résultat par origine et destination

Le Compte de résultat par origine et destination constitue une version analytique du compte de résultat par nature. Il vise à apporter une vision comptable sur le modèle socio-économique du Foyer et à mettre en évidence, dans l'activité globale de celle-ci, ce qui relève de la générosité du public.

	2021		2020	
	TOTAL	générosité du public	TOTAL	générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE (K€)</b>				
Produits liés à la générosité du public				
Dons en numéraire	2 837	2 837	1 762	1 762
Dons en nature (ventes Bric à Brac)	2 748	2 748	1 527	1 527
Legs, donations et assurances-vie	5 052	5 052	302	302
Produits non liés à la générosité du public				
Autres produits non liés à la générosité du public	4 493		7 183	
Concours financiers publics et subventions d'exploitation	19 513		15 838	
Reprises sur provisions et dépréciations	280	93	123	22
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0	641	641
<b>Total des produits</b>	<b>34 923</b>	<b>10 730</b>	<b>27 376</b>	<b>4 254</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION (K€)</b>				
Missions sociales	26 098	8 638	25 285	4 397
Frais de recherche de fonds				
Dons en numéraire	254	254	370	370
Dons en nature (Bric à Brac)	671	671	799	799
Frais de recherche d'autres ressources	73		72	
Frais de fonctionnement	1 204	399	1 182	206
Dotation aux provisions	78	26	271	47
Impôts sociétés	12		10	
Report en fonds dédiés de l'exercice	1 443	621	151	151
<b>Total des charges</b>	<b>29 833</b>	<b>10 608</b>	<b>28 140</b>	<b>5 970</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>5 090</b>	<b>121</b>	<b>-764</b>	<b>-1 716</b>

### Répartition de l'emploi de la générosité du public



87% des ressources issues de la générosité publique ont été affectées aux établissements d'accueil et hébergement et à l'insertion professionnelle.

La générosité du public couvre les frais d'appel à la générosité, soit 9,3% à répartir entre 2,5% pour les dons en numéraires et 6,7% de frais de fonctionnement des Bric à Brac.

Enfin, la générosité du public a servi à financer la part des frais de fonctionnement de l'association non financée par des subventions publiques pour 4%.

### Origine des ressources

TOTAL 2021 : **34,9 M€**



## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (k€)

Le Compte d'emploi annuel des ressources permet de retracer les ressources et les emplois de la seule générosité du public sur l'exercice 2021 en comparaison avec 2020.

### Les emplois

- Le Foyer consacre 87% du total de ses dépenses à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de fonctionnement qui leurs sont imputables (fonctions mutualisées, quote-part des amortissements liés aux locaux, et des frais de structure). Le montant des dépenses liées aux missions sociales a augmenté cette année (+0,8 M€) du fait de l'ouverture de nouveaux dispositifs et notamment du site des Grandes Voisines.
- Les frais de recherche de fonds privés (dons en numéraire et en nature) s'élèvent à 925K€, soit 3% du total des charges. Il s'agit des frais engagés pour les appels à dons, dont le recours à un prestataire extérieur, les éditions de plaquettes, les envois de mailings, ainsi que les salaires des 4 personnes concernées. Ils comprennent également les frais de fonctionnement des activités solidaires dont les recettes sont intégrées dans la générosité du public. L'activité d'appel à la générosité du public est appuyée par des bénévoles, dont la contribution est précieuse. 8,9% des ressources issues des dons manuels (particuliers, entreprises, fondations) ont été affectés à la recherche de fonds en 2021, pour laquelle des actions importantes de développement sont menées depuis 2020.
- Les frais de fonctionnement représentent comme en 2020, 4% des du total des dépenses de l'Association et correspondent aux coûts mutualisés non affectés aux missions sociales (direction, fonctions support ressources humaines, comptabilité, achats, maintenance et travaux), mais aussi à la vacance d'occupation de places, à l'entretien du patrimoine de l'association non utilisé dans le cadre de ses missions, etc.
- Report de fonds dédiés de l'exercice : il s'agit de fonds dédiés (publics ou privés) reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à des années ultérieures pour être utilisés conformément à la volonté du financeur ou du donateur.

### Les ressources

Le total des produits passe de 27,4 M€ à 34,9 M€, ce qui s'explique à la fois par un développement des activités du Foyer et donc du volume de subventions publiques mais également par l'importance des legs reçus cette année (voir le Compte de résultat par origine et destination).

- Les ressources issues de la générosité du public comprennent les dons numéraires, les dons en nature et les legs. Elles représentent 31% du total des ressources de l'association en 2021, en nette progression par rapport à 2020 en raison de :
  - la croissance des dons en numéraire de 15% du fait du développement du mécénat destiné à financer la construction du futur centre d'hébergement rue d'Inkermann (Lyon 6<sup>e</sup>), les travaux d'aménagement des sites de l'Effet mères et des Grandes Voisines,
  - un legs exceptionnel de 3,4 M€ dont 1,7 M€ de biens immobiliers.
- La rubrique « Dons en nature » comprend les produits reçus des ventes de dons en nature. On y trouve donc l'ensemble des recettes issues des activités solidaires de l'association qui met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins.
- La rubrique « Utilisation des fonds dédiés antérieurs » correspond à l'utilisation dans l'année, de fonds dédiés destinés à financer des projets ou actions précises conformément à la volonté du financeur ou du donateur.
- Toutes les ressources collectées en 2021 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, Le Foyer doit développer d'autres sources de financement (loyers issus d'immobilier de rapport, produits financiers, etc.).

### Contributions volontaires en nature

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 6,6 M€ en 2021, dont 4,9 M€ au titre du bénévolat, et 1,7 M€ pour les dons en nature collectés par l'association qui sont valorisés.

La méthode de valorisation retenue pour le bénévolat repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au Foyer représentant environ 115 équivalents temps plein en 2021. D'autre part, c'est le salaire moyen du Foyer (hors CDDI) qui est utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 384€ bruts mensuels) car au plus proche de la réalité des tâches effectués par les bénévoles.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
<b>1 Missions sociales</b>			<b>5 Ressources liées à la générosité</b>		
<b>Actions réalisées France</b>	8 638	4 397	Cotisations sans contreparties	0	0
Versements à un organisme central ou autres	0	0	Dons en numéraire	2 837	1 762
<b>Actions réalisées à l'étranger</b>	0	0	<b>6 Dons en nature (ventes Bric à Brac)</b>	2 748	1 527
Versements à un organisme central ou autres	0	0	Legs donations et assurances-vie	5 052	303
<b>2 Frais de recherche de fonds</b>			Autres ressources liées à la générosité	0	0
Frais d'appel liés aux dons en numéraire	254	370	<b>Total des ressources</b>	<b>10 637</b>	<b>3 592</b>
Frais liés à la cession de dons en nature	671	799	Reprises provisions et dépréciations	93	21
<b>3 Frais de fonctionnement</b>	399	206	<b>7 Utilisation des fonds dédiés antérieurs</b>	0	641
<b>Total des emplois</b>	<b>9 961</b>	<b>5 772</b>	Déficit de la générosité du public de l'exercice		- 1 716
Dotations aux provisions et dépréciations	26	47	<b>Total</b>	<b>10 730</b>	<b>5 970</b>
<b>4 Report de fonds dédiés de l'exercice</b>	621	151	<b>8 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice</b>	<b>0</b>	<b>-1 171</b>
Excédent de la générosité du public	121	0	Plus ou moins résultat générosité du public	121	-1 716
<b>Total</b>	<b>10 730</b>	<b>5 970</b>	Moins investissements plus désinvestissements nets financés par la générosité du public	-121	975
<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice</b>	<b>0</b>	<b>-1 912</b>
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Contributions volontaires en France	6 645	4 612	<b>Ressources de l'exercice</b>		
Contributions volontaires à l'étranger	0	0	Bénévolat	4 938	3 431
Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	Prestation de services en nature	0	0
Contributions volontaires au fonctionnement	0	0	Dons en nature	1 706	1 181
<b>Total</b>	<b>6 645</b>	<b>4 612</b>	Contributions volontaires au fonctionnement	0	0

# L'association



Photos Véronique Védrenne : projet Regards Croisés

## L'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Fondé il y a 72 ans, Le Foyer est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que Le Foyer prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

Le Foyer considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du Foyer s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix.

Le Foyer met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assistanat, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

L'esprit de charité guide Le Foyer depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux

## Les bénéficiaires

LE FOYER aide des personnes sans-abri, des personnes victimes de violences, des hommes et femmes isolés en souffrance psychique voir psychiatrique, des chômeurs de longue durée, des jeunes en errance, des familles, des personnes âgées, des migrants avec ou sans papiers...  
Ce sont les Passagers.

notions forment le socle et l'équilibre de l'action du Foyer.

Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, Le Foyer s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

Le Foyer respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

## L'usager est acteur de son parcours de vie

La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les

intervenants du Foyer peuvent prendre appui pour proposer à l'usager - le Passager - une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

De la même manière que Le Foyer s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

Le Foyer porte une attention particulière à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

## Les missions du Foyer

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri accueille, héberge, accompagne et insère des personnes isolées et des familles en très grande difficulté dans la Métropole de Lyon et à Villefranche-sur-Saône. Il est porté par des bénévoles et des salariés.

Pour remplir ses missions, l'association a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque personne aidée - les Passagers - pour se reconstruire et trouver sa place dans la société.

Ceux-ci sont regroupés autour des métiers que sont les accueils de jour, l'hébergement et le logement accompagné, l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé.

Texte extrait du projet associatif